

LA NORME IRMA

Créée en 2006, IRMA (Initiative for Responsible Mining Assurance) a défini un objectif global pour une mine responsable. L'exploitation minière industrielle doit ainsi :

- respecter les droits et les aspirations des populations impactées ;
- fournir des lieux de travail sûrs, sains et respectueux ;
- éviter ou minimiser les dommages à l'environnement ;
- laisser un héritage positif.

Le standard IRMA vise à soutenir la réalisation de cet objectif global en définissant les meilleures pratiques en relation avec les aspects sociaux et environnementaux de l'exploitation minière.



La norme IRMA se concentre sur la réduction des dommages sociaux et environnementaux tout en promouvant la transparence et la responsabilité dans les pratiques minières.

La définition de l'IRMA met en évidence son rôle d'entité indépendante qui assure une représentation égale des diverses parties prenantes impliquées ou affectées par les opérations minières. Ces parties prenantes peuvent être des détenteurs de droits indigènes, des travailleurs miniers, des écologistes, des défenseurs des droits de l'homme et d'autres représentants de la société civile.

L'objectif de l'IRMA est de garantir des pratiques minières responsables qui tiennent compte des avantages économiques et des impacts sociaux et environnementaux potentiels. Cet objectif est atteint grâce à un ensemble de critères englobant la responsabilité sociale, la responsabilité environnementale, l'intégrité commerciale et la planification d'un héritage positif.

Chaque mine participante fait l'objet d'une évaluation indépendante menée par un cabi-

net d'audit tiers formé et approuvé par l'IRMA. Ce processus rigoureux comprend des visites sur place à la mine et dans les communautés voisines.

L'évaluation réalisée dans le cadre de l'IRMA fournit des informations précieuses sur le fonctionnement des mines.

Les rapports générés constituent des sources fiables sur les performances sociales et environnementales de chaque site audité, contribuant ainsi à des processus de prise de décision éclairés pour toutes les parties prenantes.

En outre, la norme encourage l'amélioration continue au sein des entreprises minières puisque les cas de non-conformité peuvent être immédiatement identifiés, ce qui permet de les rectifier avant qu'ils ne causent d'éventuels dommages.

Les processus d'audit reflètent l'état réel des impacts sociaux et environnementaux d'une mine - une étape essentielle pour parvenir à la transparence et à la responsabilité au sein de l'industrie minière.

L'instauration d'un climat de confiance entre les communautés concernées, les investisseurs, les organismes de réglementation et les autres parties intéressées est un autre avantage important découlant de la transparence. En soumettant volontairement ses activités à l'examen du public par le biais d'audits indépendants tels que ceux réalisés dans le cadre de la norme IRMA, une société minière fait preuve de responsabilité et s'engage à minimiser les effets néfastes.

L'influence positive exercée par une transparence accrue s'étend au-delà des parties prenantes immédiates ; elle façonne également la perception du public à l'égard du secteur minier. L'adoption généralisée de pratiques transparentes signale une évolution des opérations historiquement opaques vers des méthodes d'extraction des ressources plus responsables, conformes aux attentes de la société en matière de durabilité et de responsabilité des entreprises.

Ce changement contribue à améliorer l'image globale d'une industrie souvent critiquée pour son empreinte environnementale.

Le rôle des parties prenantes

L'engagement actif de toutes les parties concernées est crucial pour renforcer la responsabilité des opérations minières et garantir leur respect des normes éthiques.

L'implication des parties prenantes dans les audits de la norme IRMA permet d'approfondir la compréhension entre les compagnies minières et les personnes affectées par leurs activités. Cela permet aux communautés locales de s'exprimer et encourage le dialogue sur les meilleures pratiques en matière d'exploitation minière responsable.

De plus, les entreprises qui adhèrent à la norme IRMA font preuve d'un engagement en faveur d'une responsabilité sociale globale en impliquant activement les parties prenantes dans les processus de prise de décision concernant leurs opérations.

En s'impliquant activement dans les processus d'audit par rapport à des directives rigoureuses telles que la norme de l'IRMA, les parties prenantes peuvent renforcer efficacement la responsabilité des entreprises.

Amélioration continue

L'amélioration continue dans le secteur minier est cruciale pour garantir la durabilité environnementale et la responsabilité sociale. Ce concept va au-delà de la simple conformité aux réglementations ou du respect des normes industrielles minimales.

Il implique un engagement à évaluer constamment les performances et à chercher des moyens d'améliorer à la fois l'efficacité opérationnelle et les résultats socio-environnementaux. La norme IRMA fournit un cadre complet qui permet aux mines d'évaluer systématiquement leurs activités par rapport à des critères de référence mondialement reconnus en matière d'exploitation minière responsable.

Un aspect clé de l'amélioration continue implique une évaluation régulière des performances à l'aide de critères objectifs. Les audits tels que ceux menés par l'IRMA fournissent des évaluations détaillées sur divers aspects, notamment l'engagement communautaire, la gestion de l'eau et des résidus, la sécurité ou l'après-mine.

La mise en œuvre de stratégies d'amélioration continue nécessite un engagement fort pour atteindre les objectifs de durabilité. L'exploitation minière responsable nécessite que les entreprises se fixent des objectifs ambitieux pour réduire les atteintes à l'environnement, sauvegarder les droits et le bien-être des travailleurs, et respecter les terres et les cultures tout en maintenant la viabilité économique. Ces objectifs servent de principes directeurs aux plans d'action conçus pour améliorer les processus commerciaux tout en atténuant les effets néfastes pour les habitants des territoires concernés et les écosystèmes.

La nécessité d'une amélioration continue souligne la nature dynamique des pratiques minières responsables. À mesure que de nouveaux défis apparaissent dans le secteur - qu'il s'agisse d'avancées technologiques inédites ou d'attentes sociétales changeantes - les normes de l'industrie doivent s'adapter en conséquence pour garantir une pertinence et une efficacité constantes. Désormais, l'accent mis sur les progrès continus plutôt que sur les réalisations statiques favorise la résilience du secteur minier tout en promouvant une plus grande responsabilité à l'égard des personnes et de la planète.

IRMA et ESG, similitudes et différences

Les normes ESG (Environnement, Social, Gouvernance, également appliquée au projet EMILI) et IRMA sont toutes deux liées à la durabilité et à la responsabilité sociale dans le domaine des entreprises et, dans le cas d'IRMA, des industries extractives. Cependant, elles se concentrent sur des aspects différents et ne sont pas utilisées dans les mêmes contextes.

SIMILITUDES

Objectif de durabilité

Les deux normes visent à promouvoir la durabilité et la responsabilité sociale des entreprises. Elles encouragent des pratiques qui minimisent les impacts négatifs sur l'environnement et les populations locales.

Transparence et divulgation

Les deux normes encouragent la transparence et la divulgation d'informations concernant les pratiques commerciales, les performances environnementales et sociales, et les mécanismes de gouvernance.

Engagement des parties prenantes

Les deux normes encouragent l'engagement des parties prenantes, y compris les communautés locales, les employés, les actionnaires et autres parties prenantes, dans le processus de prise de décision et de mise en œuvre des pratiques responsables.

DIFFÉRENCES

ESG

IRMA

Domaine d'application

La norme ESG couvre un large éventail de secteurs et d'industries, évaluant la performance environnementale, sociale et de gouvernance d'une entreprise.

Certaines réglementations sont obligatoires, comme, au niveau européen, la Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), la taxonomie de l'UE ou la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD).

IRMA se concentre spécifiquement sur l'industrie minière, évaluant les pratiques responsables dans le domaine de l'exploitation minière, du traitement des minerais, et d'une chaîne de responsabilité pour les minerais exploités de manière responsable.

IRMA est une norme de performance volontaire à laquelle les entreprises minières peuvent s'engager en plus des lois et règlements existants.

Portée de l'évaluation

La norme ESG inclut des critères tels que les émissions de carbone, les droits des travailleurs, la diversité au sein du conseil d'administration, etc.

IRMA se concentre sur des questions spécifiques à l'industrie minière, telles que la gestion des déchets miniers, la réhabilitation des sites, les droits des populations locales et des travailleurs, la concertation continue, l'après-mine, etc.

Secteurs d'activité et territoires d'application

Applicable à des entreprises du monde entier, quel que soit leur secteur d'activité.

Appliqué principalement dans le contexte de l'exploitation minière, partout dans le monde.

À noter, IRMA est une coalition multipartite composée de représentants de la société civile, de l'industrie minière, d'investisseurs, de groupes de défense de l'environnement et d'autres parties prenantes. La norme ESG est quant à elle définie et appliquée par à la fois des organisations privées (telles que les Principes pour l'Investissement Responsable - PRI -, le Global Reporting Initiative - GRI -, le Sustainability Accounting Standards

Board - SASB -), des initiatives de l'industrie (par exemple, le Carbon Disclosure Project, qui se concentre sur la gestion des émissions de carbone et la transition vers une économie à faible émission de carbone), des groupes de normalisation et des régulateurs gouvernementaux (l'Autorité des marchés financiers - AMF - en France, la Securities and Exchange Commission - SEC - aux États-Unis).

À RETENIR



IRMA rassemble entreprises minières, entreprises s'approvisionnant en ressources minières, ONG et organisations syndicales derrière une vision commune : celle d'une industrie minière respectant les droits de l'Homme et les attentes des communautés affectées, fournissant un cadre de travail sécurisé, sain et solidaire, minimisant les préjudices environnementaux et laissant une empreinte positive.

L'initiative propose de certifier la performance sociale et environnementale de sites miniers en utilisant des standards reconnus mondialement et développés en consultation avec un large panel d'acteurs du milieu.

Au sein des critères du standard, la responsabilité environnementale est évaluée et un chapitre spécifique à la biodiversité, aux services écosystémiques et aires protégées a été développé. Des exigences sont requises au niveau des études d'impact, d'atténuation des impacts, de gestion des espaces protégés et de surveillance des pratiques de gestion mises en place.